

Capacité Afrique

No 16 | 2021

www.acbf-pact.org



**L'ACBF continue
de renforcer les
capacités des
groupes de
femmes à travers
des interventions
pratiques et un
soutien aux
compétences
techniques**

Contenu

3 Dans ce numéro

4 Message du Secrétaire exécutif

6 Notre mission : Former des institutions fortes et des personnes compétentes pour transformer l'Afrique

8 Autonomisation des femmes : Transformer les idées en entreprises prospères

10 L'ACBF et Afreximbank travaillent en partenariat pour renforcer les capacités de mise en œuvre de la ZLECAf et le développement économique

11 Comblent le fossé de la mise en œuvre des politiques... tout un défi

12 Ressources

13 Événements à venir





Dans ce numéro

La désignation de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF), comme agence spécialisée de l'Union africaine pour le renforcement des capacités en 2017, fut le début d'une nouvelle ère démontrant et reconnaissant l'important et durable travail de renforcement des capacités réalisé par la Fondation depuis sa création en 1991.

Cette désignation a placé l'ACBF au centre de l'architecture de développement de l'Afrique, en la positionnant mieux pour assurer la mise en place d'institutions africaines capables de mettre en œuvre les stratégies nécessaires dans le cadre de l'Agenda 2063. La position centrale de la Fondation dans cette tâche lui permet d'être en

contact avec de nombreux partenaires, des institutions mondiales et continentales aux organisations de la société civile, en passant par les gouvernements et le secteur privé.

Dans ce numéro, nous présentons les réalisations de l'ACBF en tant qu'institution de référence en matière de renforcement des capacités et la manière dont elle facilite la mise en œuvre opportune des programmes de développement continentaux et nationaux.

Notre Secrétaire exécutif se penche sur les efforts en cours pour combler le fossé entre la formulation et la mise en œuvre des politiques. Il pose comme postulat que l'Afrique a besoin de mettre

en place des partenariats stratégiques pour développer des solutions locales afin de renforcer les institutions et les compétences capables de stimuler le développement.

Des exemples pratiques de la contribution de l'ACBF au développement des compétences sont présentés dans ce numéro consacré aux programmes qui appuient les entreprises dirigées par des femmes à travers le continent. Il s'agit d'une priorité qui gagne en importance pour l'ACBF.

Ce numéro traite aussi de la contribution de l'ACBF au redressement post-COVID-19 et des importants progrès qu'elle enregistre dans ce domaine.



Message du Secrétaire exécutif

L'ACBF aide les pays africains à combler le fossé entre la conception des stratégies économiques et leur mise en œuvre

Avant la pandémie de la COVID-19, l'Afrique comptait six des économies à la croissance la plus rapide au monde.

La pandémie a alors frappé, entraînant avec elle son cortège de mesures. Les gouvernements du monde entier ont pris des mesures pour protéger leurs populations. mesures se sont traduites par des restrictions de voyage et des confinements qui ont eu des répercussions négatives sur des secteurs tels que le tourisme, l'une des principales sources de revenus de l'Afrique.

Les prix des produits de base ont également chuté en raison de la baisse de la demande mondiale de nombreux produits d'exportation africains.

Nous sommes donc passés, sans crier gare, de l'optimisme et de l'espoir quant à l'essor de l'Afrique à l'anxiété et à l'inquiétude.

Les pertes du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique sont estimées à près de 190 milliards de dollars EU. Les pays de l'Afrique subsaharienne aux revenus les plus faibles pourraient avoir besoin d'environ 245 milliards de dollars EU à l'horizon 2030. Au total, selon certaines estimations, le redressement de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne nécessitera environ 425 milliards de dollars EU à l'horizon 2030.

Toutefois, le redressement du continent ne consistera pas uniquement à jeter de l'argent par les fenêtres. Selon nous, il s'agira de générer et d'utiliser des connaissances

et de renforcer les capacités permettant d'utiliser efficacement les ressources financières disponibles pour la transformation du continent.

Au début de l'année, nous avons rencontré notre Conseil de Gouverneurs au moment où la Fondation célébrait son trentième anniversaire. Si l'ambiance n'était peut-être pas aussi festive qu'on pourrait l'imaginer pour un 30e anniversaire, elle était marquée par une détermination sans faille à saisir cette occasion pour aller de l'avant dans notre rôle d'agence de renforcement des capacités en Afrique.

La grande leçon que nous avons tirée de l'année écoulée est qu'en fin de compte, l'Afrique doit voler de ses propres ailes. Qu'il s'agisse de mettre au point

des vaccins, de porter secours à la population africaine ou de veiller à ce que les économies africaines soient résilientes, cette tâche incombe aux Africains du monde entier. Les économies qui prospèrent malgré cette pandémie sont celles qui sont autonomes, capables de résister aux chocs et de mettre en œuvre des mesures innovantes pour relever les nouveaux défis.

Ainsi, cette période qui est peut-être la pire pour les économies africaines, est pour nous la meilleure pour jouer notre rôle en matière de renforcement des capacités en Afrique.

Comme l'a déjà si bien dit l'Honorable Goodall Gondwe, ancien Président du Conseil des Gouverneurs de l'ACBF, « l'Afrique a autant besoin de l'ACBF maintenant qu'au moment de sa création en 1991, et probablement plus »

Pour y parvenir, l'ACBF s'attèle sans relâche à aider les économies africaines à passer de la formulation de bonnes stratégies à leur mise en œuvre.

Comment procédons-nous ?

À travers l'Afrique, nous appuyons les réformes institutionnelles nécessaires permettant de traduire les bonnes stratégies en succès mesurables sur le terrain. La Fondation met en place des plateformes permettant aux gouvernements,

au secteur privé, aux milieux académiques et aux organisations de la société civile de collaborer étroitement à la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques. À travers nos échanges sur les politiques, nos séminaires en ligne et le Sommet 2020 des Think tanks africains, nous avons facilité le partage des connaissances et encouragé l'apprentissage par les pairs.

L'ACBF a élaboré une stratégie de relance post-COVID-19 visant à aider les économies africaines à se remettre durablement des effets de cette pandémie. Cette stratégie a été conçue sous forme de programmes et de projets réalisables sur lesquels nous pourrions nous atteler conjointement avec nos États membres et nos partenaires.

Nous ciblons délibérément des projets de renforcement des capacités à partir de la base. Lorsque les politiques prévoient la mise en œuvre de projets qui ne laissent personne pour compte, nous travaillons en collaboration avec les principaux partenaires et parties prenantes pour nous assurer que ces stratégies sont mises en œuvre.

La Fondation est particulièrement fière du travail accompli pour mettre des subventions de démarrage à la disposition

des coopératives féminines du Liberia, du Malawi et du Rwanda. Ces subventions de démarrage, d'un montant maximal de 5 000 dollars EU, leur permettent d'avoir accès au capital dont elles ont besoin pour commencer à reconstruire leurs entreprises et à créer des entreprises résilientes face aux chocs futurs.

Des programmes menés au Tchad, en République du Congo, au Liberia, au Malawi, au Mali et au Rwanda ont donné l'occasion aux entrepreneurs de se former, de mettre en pratique leurs nouvelles connaissances et d'améliorer leur participation aux activités économiques. Ces programmes ont été réalisés en partenariat avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA).

L'un des facteurs qui a permis au Japon de se relever rapidement des cendres de la Seconde Guerre mondiale était la capacité de ses habitants à mettre en pratique les nouvelles connaissances. De même, en Afrique, c'est ce à quoi s'attèle l'ACBF, non seulement pour contribuer à la relance économique, mais aussi pour développer des produits et services de la connaissance adaptés, qui permettront de construire des économies post-pandémiques plus durables et plus résilientes.



Notre mission : Former des institutions fortes et des personnes compétentes pour transformer l'Afrique

Notre vision est celle d'une Afrique capable de réaliser son propre développement. Pour atteindre cet objectif, la Fondation renforce les capacités en Afrique à travers des interventions telles que la mise en place de partenariats stratégiques, les investissements dans le développement des capacités, le soutien technique et l'accès aux connaissances pertinentes pour le renforcement des capacités en Afrique

Le plan stratégique actuel de la Fondation est conçu pour

améliorer les compétences pertinentes et mettre en place des institutions fortes en vue de transformer l'Afrique. Ce plan s'articule autour de quatre piliers, à savoir : Faciliter la réalisation efficace des priorités de développement continentales ; Soutenir les pays pour qu'ils réalisent des résultats de développement tangibles ; Renforcer le secteur privé et la société civile pour qu'ils contribuent au développement durable ; Mettre à contribution les connaissances et l'apprentissage pour accroître l'efficacité du développement.

Depuis le début de l'année 2020, notre mission a revêtu une nouvelle urgence, en raison de la nécessité de riposter à la COVID-19 et de son impact sur les économies africaines. Ce qui implique une attention renouvelée sur de nombreux domaines clés du mandat de l'ACBF.

Le renforcement des capacités dans le secteur de la santé constitue un pilier central permettant de s'assurer que la relance est durable, et que les économies africaines deviennent plus résilientes,



plus à même de résister seules aux crises futures. Les recherches menées par l'ACBF avec la Banque islamique de développement (BIsD) en 2021 font état de l'urgence d'investir dans les compétences techniques essentielles et les bonnes institutions. Chaque pays doit financer la formation des agents de santé publique et des travailleurs socio-économiques, des épidémiologistes, des analystes de laboratoire, des chercheurs, des experts en maladies infectieuses, ainsi que des instituts nationaux de contrôle des maladies et de développement socio-économique dévoués, et augmenter leur nombre. En outre, il est nécessaire de renforcer les départements de contrôle des vecteurs et des maladies, et d'améliorer les

portefeuilles de recherche et de formation pour lutter contre les futures épidémies.

En collaboration avec ses partenaires, la Fondation travaille à renforcer les capacités humaines, y compris le leadership transformateur, afin d'entraîner une augmentation significative des investissements du gouvernement et des donateurs nécessaires pour doter les professionnels de la santé de capacités de surveillance et d'analyse des données, de laboratoires de pointe et d'unités de soins intensifs.

Le renforcement des capacités est généralisé afin de s'assurer que les institutions sont mieux équipées pour faire face aux futures pandémies. Il s'agit

notamment de renforcer les capacités industrielles afin d'améliorer l'accès aux traitements et aux vaccins et d'élargir massivement l'accès aux nouveaux diagnostics et traitements rapides.

L'ACBF travaille en collaboration avec ses partenaires pour améliorer les programmes de protection sociale nécessaires pour réduire la gravité de l'impact économique des pandémies sur les entreprises, les particuliers, les communautés vulnérables et les petites et moyennes entreprises.

Ce faisant, l'ACBF étend la portée de son réseau de partenaires afin de s'assurer de l'accomplissement de sa mission et de réalisation de sa vision.

Autonomisation des femmes

Transformer les idées en entreprises prospères

Dans le district de Nyanza au Rwanda, les coopératives dirigées par des femmes sont les piliers de l'économie locale. Les femmes se réunissent, s'échangent les idées et discutent des voies et moyens de développer leurs petites entreprises.

Dans des localités comme Nyanza, Musazane et Gisagara, les femmes s'associent pour gérer des entreprises consacrées à la culture des champignons, de l'ail et des oignons rouges ainsi qu'à la production de maïs. L'expérience rwandaise n'est pas étrangère aux villes de toute l'Afrique, où les coopératives féminines assurent la subsistance de nombreuses familles.

Pourtant, bon nombre de ces coopératives n'ont qu'un accès limité voire nul aux intrants agricoles et aux marchés.

Pour combler cette lacune, l'ACBF travaille sur des programmes visant à transformer les idées innovantes issues de ces groupes en entreprises durables.

Au Rwanda, six coopératives féminines ont bénéficié d'une subvention de l'ACBF appuyée par la BADEA.

Grâce à ces subventions de démarrage, ces coopératives peuvent acquérir des intrants agricoles tels que les semences, les pesticides et les engrais. Il s'agit là d'une démarche qui apporte des solutions aux problèmes

auxquels sont confrontées de nombreuses coopératives en Afrique.

En 2020, la Fondation a octroyé des subventions de démarrage à des coopératives agricoles féminines au Liberia, au Malawi et au Rwanda. Dans chacun de ces pays, les groupes de femmes ont bénéficié de subventions de démarrage de près de 5 000 dollars EU. Fortes de ce capital, les coopératives peuvent développer leurs entreprises agricoles collectives.

Au Liberia, l'ACBF a accordé des subventions de démarrage à cinq coopératives féminines, à savoir, African Women Entrepreneurship Programme, Kukatornor Women Association, Vakala



Women Empowerment and Livelihoods Support Programme, Women Empowerment for Self-Employment, et Yapugeanma Women Inc.

Les femmes malawites ont également bénéficié d'un soutien. En effet, cinq coopératives féminines ont mis à profit l'appui de l'ACBF pour créer et développer des entreprises de transformation du riz, d'élevage, de production de beurre de cacahuète et de culture. Cependant, ce n'est pas seulement le capital qui fait défaut à ces groupes. L'ACBF a aussi investi massivement dans la formation de ces femmes chef d'entreprises à la gestion d'entreprises avant qu'elles ne bénéficient des subventions de démarrage.

Au Malawi, on s'est rendu compte que l'un des plus grands problèmes auxquels

sont confrontées les petites entreprises est le manque de capacités humaines et institutionnelles. Le développement de ces entreprises passe par l'appui au respect des réglementations locales en matière d'enregistrement et de conformité aux normes de production. Beaucoup d'entre elles jugent difficile le processus visant à se conformer aux réglementations locales, ce qui de nature à entamer leur passion pour les affaires. C'est pour cette raison que l'ACBF continue à renforcer les capacités des groupes féminins par des interventions pratiques et un soutien aux compétences techniques.

L'esprit d'entreprise ne suffit pas pour ces groupes. Ils doivent être impliqués dans la formulation des politiques relatives à leurs moyens de subsistance.

À travers son intervention au Liberia, au Malawi et au Rwanda, la Fondation témoigne de l'importance croissante des programmes de développement du leadership et de l'esprit d'entreprise en faveur des femmes dans l'agriculture et les affaires. Il est possible de s'engager davantage dans des domaines clés tels que le développement des compétences en matière de planification, d'organisation, de commercialisation et de gestion financière.

A travers sa collaboration avec divers groupes féminins inspirateurs, l'ACBF constate que ces coopératives ne sont pas à court d'idées. Cependant, ce dont elles ont plus que jamais besoin, c'est du soutien sous forme de capital et de compétences, pour transformer ces idées en entreprises durables.



L'ACBF et Afreximbank travaillent en partenariat pour renforcer les capacités de mise en œuvre de la ZLECAf et le développement économique

Le partenariat de longue date entre la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) continue de se renforcer, en transformant les institutions africaines et en créant une solide base de ressources humaines pour appuyer le programme de transformation du continent.

Sur une période de cinq ans, qui arrive à terme en 2025, l'Afreximbank et l'ACBF travailleront une fois de plus en collaboration pour le partage des connaissances, le plaidoyer et la promotion du commerce et du développement économique au sein des États membres de l'Union africaine. Ces deux institutions panafricaines travailleront en collaboration sur des programmes de développement des capacités qui non seulement jetteront des bases solides de la mise en œuvre efficace de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), mais aussi contribueront au redressement des économies africaines post-COVID-19, en appuyant et en répondant à leurs besoins en matière de capacités.

La contribution financière

d'Afreximbank intervient à la suite du programme conjoint tout juste achevé de 2019 à 2021, axé sur le renforcement des capacités humaines et institutionnelles pour soutenir le commerce intra-africain, en appui au développement durable des pays africains.

Cette collaboration a produit quelques importants résultats. Par exemple, l'ACBF a publié un document et une note d'orientation sur les impératifs de capacité pour le développement et l'utilisation de l'affacturage comme outil innovant de financement du commerce afin de faire avancer la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange continental africain (ZLECAf). Cette publication qui a fait l'objet d'une large diffusion inspire de nombreux décideurs politiques dans la promotion de l'affacturage pour faire avancer leurs politiques commerciales nationales.

L'ACBF, l'Afreximbank et le Eastern and Southern African Management Institute (ESAMI) ont aussi mis au point un programme de renforcement des capacités en matière de financement du commerce. Ce programme

comprend un programme post-universitaire de financement du commerce et des cours de développement professionnel de courte durée destinés aux cadres supérieurs et aux dirigeants des institutions financières, notamment les banques centrales, les ministères des Finances et de la Justice, les institutions d'appui au commerce, les autorités chargées de la politique de concurrence, les agences de crédit à l'exportation, les autorités fiscales, pour n'en citer que quelques-unes.

Le programme s'adresse également aux responsables des organismes faïteurs du secteur privé, tels que les chambres de commerce, les associations de banquiers et d'assureurs, les conseils d'entreprises, les associations de fabricants et d'exportateurs, ainsi que les institutions de recherche et les organisations de la société civile exerçant dans le domaine du commerce.

Dans l'ensemble, le programme vise à s'assurer qu'une masse critique d'experts en financement du commerce est formée et préparée pour la mise en œuvre efficace de la ZLECAf.

Comblent le fossé de la mise en œuvre des politiques... tout un défi

L'Afrique ne manque pas d'idées et de politiques innovantes. Chaque année, à travers le continent, les gouvernements, les agences panafricaines et les entreprises lancent des programmes traduisant des visions de la croissance.

Toutefois, ce qui a fait défaut, c'est la passerelle entre ces politiques et leur mise en œuvre effective.

En élargissant son rôle de think tank et de moteur du continent en matière de renforcement des capacités, la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique sert de passerelle entre les idées et leur mise en œuvre.

L'une des approches de la Fondation pour y parvenir consiste à développer les compétences nécessaires pour transformer les idées en réalité. Dans le cadre de ses activités, l'ACBF s'est rendu compte que le renforcement des compétences ne se fait pas au moment de la mise en œuvre ; il doit commencer à la base, et remonter vers le sommet.

À cette fin, la Fondation a investi des millions de dollars sous forme d'appui financier dans des établissements d'enseignement supérieur et des programmes de formation non diplômants.

Les programmes qui bénéficient de ce soutien ne sont pas choisis

au hasard. Ils visent précisément les compétences les plus nécessaires dans les domaines de la politique publique, de la gestion du secteur public, de la gestion financière et de la reddition de comptes. Il s'agit des compétences dont les États membres ont besoin dans leurs institutions pour les aider à concrétiser leurs idées sur le terrain.

L'un des programmes les plus efficaces de l'ACBF en matière de renforcement des compétences ascendantes a été le programme de gestion de la politique économique (EPM).

Dans le cadre de ce programme, la Fondation a travaillé conjointement avec des universités du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la République démocratique du Congo, du Ghana, du Mozambique, de l'Ouganda et de la Zambie pour offrir l'EPM. Les résultats ont été tangibles. En effet, 40% des auditeurs ayant participé au programme ont été promus immédiatement après leur formation.

Plus de 600 cadres des secteurs public et privé, issus de 12 pays africains, ont bénéficié des activités de développement des capacités humaines du programme.

Les compétences formées sont très recherchées.

Plus de 90 % des diplômés du programme exercent dans le secteur public. Presque tous les ministères de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) recrutent des diplômés de l'EPM, tout comme les institutions internationales, les entreprises d'intelligence commerciale, la présidence et les services du Premier ministre.

Au niveau national, la Fondation travaille en collaboration avec les États membres pour évaluer leurs besoins en compétences spécifiques. A mesure que les États travaillent à la réalisation de leurs objectifs économiques à long terme, ils recherchent des compétences qui leur permettront de mettre en œuvre leurs plans et stratégies de développement nationaux.

Pour leur venir en aide, l'ACBF procède à l'évaluation de leurs besoins en matière de capacités et met au point des stratégies de mise en œuvre réalisables et spécifiques aux besoins uniques de chaque État membre.

Le renforcement des compétences dont l'Afrique a besoin pour combler le fossé entre la formulation et la mise en œuvre des politiques est une opération permanente que l'ACBF effectue avec grand plaisir.

Ressources



Rapport annuel 2020 de l'ACBF

https://www.acbf-pact.org/sites/default/files/ACBF%20FS%20FY2020%20Final%20Annual%20Report%20English%20copy-min_0.pdf

1st Africa Conference on Tobacco and Development



A TOBACCO FREE
AFRICA

**Communiqué: 1e conférence
africaine sur la lutte antitabac et
le développement tenue en mode
virtuel, du 26 au 28 octobre 2021**

<https://elibrary.acbfpact.org/acbf/collect/acbf/index/assoc/HASH57ad/8b7e5774/f176f67a/6b.dir/COMMUNIQUE%20FINAL%20Tobacco.pdf>



**Document technique: Les impératifs
de capacités pour la riposte contre les
pandémies : bâtir des systèmes de santé
résilients et assurer la transformation
socio-économique en Afrique.**

<https://elibrary.acbfpact.org/acbf/collect/acbf/index/assoc/HASH0120/9f02bb46/ce18993b/a074.dir/ACBF%20IsDB%20COVID19%20Technical%20Report%20French%2018%20%20July.%202021.pdf>



**Note d'information: Renforcer les
capacités de développement de
l'affacturage en Afrique afin d'accélérer
le commerce et soutenir la ZLECAf**

<https://www.acbf-pact.org/sites/default/files/acbf%20policy%20brief%20doc%20french.pdf>



Lien vers la bibliothèque en ligne de l'ACBF :
<https://elibrary.acbfpact.org/>



Événements à venir



8e Sommet des Think tanks africains

Le 8e sommet africain des think tanks se tiendra les **9 et 10 décembre 2021** sur le thème « Transformation numérique de l'Afrique post-COVID-19 : Opportunités, enjeux et pistes pour mieux reconstruire ». Les principales parties prenantes, parmi lesquelles les think tanks, les partenaires, le secteur privé et le monde universitaire, sont attendues au sommet



4e réunion du Consortium pour la lutte contre les flux financiers illicites (FFI) en provenance d'Afrique

Cette réunion se tiendra le lundi **13 décembre 2021** sous un format hybride à Johannesburg - Afrique du Sud. L'ACBF, membre du Consortium, y prendra part.



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE

Assurer l'avenir de l'Afrique en renforçant les capacités

NOS BUREAUX

Harare, Zimbabwe (Siège)
Accra, Ghana (Bureau régional pour l'Afrique d l'Ouest et du Centre)
Nairobi, Kenya (Bureau régional pour l'Afrique de l'Est et Australe)
Addis-Abeba, Éthiopie (Bureau de liaison de l'UA)

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE

2, Fairbairn Drive
Mount Pleasant, Harare, Zimbabwe
Tél. : (+263-242) 304663, 332002
Cellulaire : +263 772 185 308 - 10
Courriel : root@acbf-pact.org



Site Web : <https://www.acbf-pact.org>



Bibliothèque virtuelle : <https://elibrary.acbfpact.org/>



Linked In : www.linkedin.com/company/africa-capacity-building-foundation



Twitter : https://twitter.com/ACBF_Official



Facebook : <https://www.facebook.com/ACBFOfficial/>



YouTube : <https://www.youtube.com/user/ACBFafricaisnow>